Image not found or type unknown

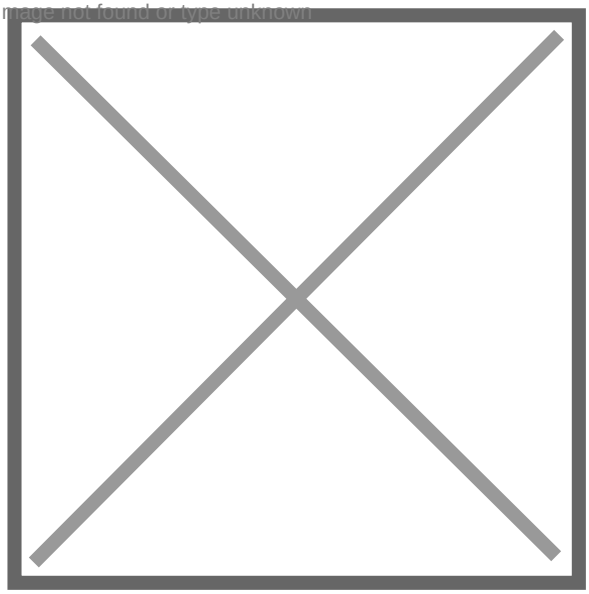

Mon employeur me réclame le remboursement de l'avance sur frais

Par **Popof**, le **22/06/2009** à **14:13**

Bonjour,

Je vous contact car j'ai été salarié (Technicien informatique) au sein d'une société de service :

- de septembre 2005 à septembre 2008 en contrat d'apprentissage
- de septembre 2008 à fin décembre 2008 en CDD

Cela fait presque 6 mois que je ne travail plus dans cette entreprise et il y a de ça quelques jours (environ le 10/06/09) le directeur financier m'a laissé un message sur mon répondeur me disant qu'il y avait eu un problème sur mon solde de tout compte ...
Je le rappel donc 3 jours plus tard et il m'annonce que l'entreprise à oublié de me réclamer l'avance sur frais qui m'avait été versée le jour de mon arrivée pour un montant de 1000€ (pour couvrir mes frais de déplacement).
Je ne conteste en aucun cas le fait qu'ils m'aient fait une avance de 1000€ et que cette argent est toujours sur mon compte.
Je voulais uniquement savoir s'il existe un délai maximum concernant la réclamation par mon ex-employeur de cette somme.
N'aurait-il pas dû s'y prendre plus tôt ? Est-il en droit de me réclamer cette somme quasiment 6 mois après mon départ ?

Je tiens a préciser que lorsque j'ai appelé le Directeur financier, il m'a dis qu'il m'avait envoyer un courrier pour me les réclamer ; mais j'ai changé d'adresse et ne peut vérifier que ce qu'il m'a dis est vrai.

Merci d'avoir pris le temps d'examiner mon problème, en espérant que vous y trouverez une

réponse.

Merci beaucoup

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés